

Avant-propos

La communauté internationale se préoccupe depuis longtemps du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Plus de deux décennies se sont écoulées depuis que le Rapport Brundtland a pour la première fois, en 1987, décrit le concept de développement durable qui devait être assuré, pour partie, en intégrant la gestion de l'environnement dans la planification économique et la prise de décision. Compte tenu des incidences probables des changements climatiques sur les plus pauvres et les plus vulnérables du monde et des tensions sans précédent auxquelles sont soumis les écosystèmes mondiaux et leur aptitude à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de milliards d'êtres humains, la nécessité d'accélérer les efforts pour intégrer l'environnement dans les actions de réduction de la pauvreté n'a jamais été aussi grande.

L'expérience continue de témoigner de la contribution vitale qu'une meilleure gestion de l'environnement peut apporter à l'amélioration de la santé, du bien-être et des moyens de subsistance, en particulier pour les plus pauvres. Pour créer le type de monde que nous souhaitons, pour lutter contre la pauvreté, pour encourager la sécurité et pour préserver les écosystèmes dont dépendent les moyens de subsistance des plus démunis, la croissance économique pro-pauvres et la préservation de l'environnement doivent être placées sans équivoque au cœur de nos politiques, systèmes et institutions les plus fondamentaux.

L'un des moyens de parvenir à cet objectif est **l'intégration des liens entre pauvreté et environnement**. Il s'agit essentiellement de prendre en compte ces liens dans les mécanismes et institutions gouvernementaux, de façon à modifier la nature même de la culture et des pratiques décisionnelles. En général, cette intégration doit intervenir au sein de la stratégie de développement ou de réduction de la pauvreté d'un pays et influencer sur la façon dont sont conçus les différents aspects de la prise de décisions économiques. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de placer le double impératif de la croissance économique pro-pauvres et de la durabilité environnementale au cœur de toutes nos actions.

Le présent manuel vise à servir de guide aux chefs de file et aux praticiens qui s'attèlent à la tâche difficile que représente l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans la planification du développement national. Il s'appuie sur un grand nombre d'expériences collectées au niveau des pays et sur les multiples enseignements accumulés par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement dans les travaux qu'ils mènent avec

les gouvernements – en particulier les ministères de la planification, des finances et de l’environnement – pour soutenir les efforts d’intégration des interactions complexes entre la réduction de la pauvreté et l’amélioration de la gestion de l’environnement dans la planification et la prise de décision au niveau national. Le manuel bénéficie aussi des connaissances et de l’expérience d’autres acteurs du développement, en particulier le Partenariat Pauvreté-Environnement.

Nous espérons que tous ceux qui, sur le terrain, s’emploient déjà à intégrer les liens entre pauvreté et environnement, ou commencent à réfléchir aux enjeux à venir trouveront ce guide utile. Celui-ci n’est pas conçu comme un simple recueil d’informations et de conseils, mais doit aussi et surtout servir de source d’encouragement et d’inspiration dans la réalisation d’une mission qui peut parfois être décourageante et frustrante, mais qui revêt une importance critique pour le bien-être futur des pauvres et des plus vulnérables du monde.

Angela Cropper
Responsable
Division de la coopération régionale
Programme des Nations Unies pour
l’environnement

Veerle Vandeweerd
Directeur
Groupe de l’énergie et de l’environnement
Programme des Nations Unies pour le
développement